

Hétérogénéité des schémas de genre chez des adolescents des deux sexes

In: *Enfance*. Tome 41 n°1, 1988. pp. 39-51.

Résumé

On définit le schéma de genre comme un schéma perceptif qui organise l'environnement selon le sexe. On fait l'hypothèse que le type de situations sociales que le sujet a connues détermine le contenu du schéma de genre, et que cette expérience dépend elle-même du sexe du sujet. Pour mettre ceci en évidence, on demande à des adolescents (365 filles, 274 garçons) d'évoquer des personnes réelles correspondant à des modalités définies de relations avec eux-mêmes. Les personnes de même sexe que le sujet sont évoquées plus fréquemment que celles de l'autre sexe, surtout chez les garçons ; elles sont aussi plus fréquentes dans la modalité « bonne entente » que dans la modalité « moins bonne entente ». La différence homme/femme corrèle plus fortement avec la différence hiérarchique chez les filles que chez les garçons, plus fortement avec l'appartenance / non-appartenance à la famille chez les garçons que chez les filles.

Abstract

Gender schema is defined as a perceptual schema through which the environment is organized according to sex. We hypothesize that the type of social situations which people have experienced provide the content of their gender-schema, and that such a social experience depends on the subject's sex. To test this hypothesis, 365 female and 274 male adolescents are required to think over real persons with whom they had specified relationships. Persons owing to the same sex as the subject are more frequently called to mind than persons of the other sex, particularly among boys. They are more numerous, too, in case of « satisfying relationships » than in case of « not so satisfying » ones. Perceived male/female dichotomy correlates more strongly with power dichotomy in girls than in boys, more strongly with family belonging/not belonging in boys than in girls.

Citer ce document / Cite this document :

De La Haye A.-M., Askevis M. Hétérogénéité des schémas de genre chez des adolescents des deux sexes. In: *Enfance*. Tome 41 n°1, 1988. pp. 39-51.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/enfan_0013-7545_1988_num_41_1_1852

Hétérogénéité des schémas de genre chez des adolescents des deux sexes

Anne-Marie de La Haye* Michel Askevis**

RÉSUMÉ

On définit le schéma de genre comme un schéma perceptif qui organise l'environnement selon le sexe. On fait l'hypothèse que le type de situations sociales que le sujet a connues détermine le contenu du schéma de genre, et que cette expérience dépend elle-même du sexe du sujet. Pour mettre ceci en évidence, on demande à des adolescents (365 filles, 274 garçons) d'évoquer des personnes réelles correspondant à des modalités définies de relations avec eux-mêmes. Les personnes de même sexe que le sujet sont évoquées plus fréquemment que celles de l'autre sexe, surtout chez les garçons ; elles sont aussi plus fréquentes dans la modalité « bonne entente » que dans la modalité « moins bonne entente ». La différence homme/femme corrèle plus fortement avec la différence hiérarchique chez les filles que chez les garçons, plus fortement avec l'appartenance/non-appartenance à la famille chez les garçons que chez les filles.

SUMMARY

Gender schema is defined as a perceptual schema through which the environment is organized according to sex. We hypothesize that the type of social situations which people have experienced provide the content of their gender-schema, and that such a social experience depends on the subject's sex. To test this hypothesis, 365 female and 274 male adolescents are required to think over real persons with whom they had specified relationships. Persons owing to the same sex as the subject are more frequently called to mind than persons of the other sex, particularly among boys. They are more numerous, too, in case of « satisfying relationships » than in case of « not so satisfying » ones. Perceived male/female dichotomy correlates more strongly with power dichotomy in girls than in boys, more strongly with family belonging/not belonging in boys than in girls.

* CNRS.

** Université Paris VII.

Depuis une quinzaine d'années, la façon dont les recherches en psychologie prennent en compte les effets de sexe a beaucoup évolué. Après avoir longtemps été ignorée par la recherche fondamentale, ou tout au plus traitée comme une variable parasite dont on contrôle les effets sans se soucier de l'intégrer au modèle, la variable sexe fait actuellement l'objet de développements théoriques originaux, tant en psychologie du développement qu'en psychologie sociale, sans parler de la neurophysiologie. Hurtig et Pichevin (1985, 1986) analysent le changement de statut de cette variable dans cette évolution théorique. On ne la considère plus uniquement désormais comme variable physiologique caractérisant le sujet et susceptible d'être cause de différences interindividuelles (Maccoby et Jacklin, 1974) mais aussi comme caractéristique des personnes en tant qu'objets perçus et stimuli auxquels d'autres réagissent. Il existe de nombreux travaux montrant en particulier que les parents se comportent de façon très différenciée envers leurs enfants, selon le sexe de ceux-ci, dès le plus jeune âge (Lézine *et al.*, 1975; Culp, Cook et Housley, 1983). Dans les relations entre adultes également, l'étiquetage de sexe déclenche des comportements différenciés, et éventuellement induit en retour chez le partenaire étiqueté un comportement conforme aux attentes (Skrypnek et Snyder, 1982).

L'existence de telles réactions différenciées implique chez le sujet l'activation d'un schéma perceptif qui organise l'environnement selon le sexe. Cette notion de « schéma de genre », développée par plusieurs auteurs (Bem, 1981; Martin et Halverson, 1981) constitue le versant cognitif de la différenciation sociale liée au sexe, tandis que les rôles de sexe en constituent le versant normatif. C'est une notion plus vaste que celle de stéréotype de sexe (laquelle n'est pas sans intérêt pour autant). Parler de stéréotype fait référence à des contenus, parler de schéma de genre fait référence à un processus. Le schéma de genre est une grille de lecture, consistant à décoder, organiser, interpréter, évaluer toute sorte d'événements, d'objets et bien entendu de personnes, en leur appliquant une bipartition selon le genre. L'apparition et la perpétuation d'un tel schéma ne sont évidemment possibles que parce que ce mode de fonctionnement est cognitivement et socialement efficace, c'est-à-dire que — du point de vue cognitif — les attentes formées sur cette base sont assez fréquemment confirmées et que — du point de vue social — la manifestation, en actes ou en paroles, d'un tel schéma, rencontre un certain consensus.

Ces deux modes d'acquisition fonctionnent simultanément, mais il n'y a pas de raison *a priori* de supposer que leurs effets soient toujours identiques. Certaines caractéristiques des représentations liées au sexe ne peuvent s'expliquer que par l'existence de renforcements sociaux très efficaces. De très jeunes enfants connaissent déjà pour l'essentiel ce qui différencie les rôles masculins et féminins (Kuhn *et al.*, 1978) et dans les réponses des adultes de nombreux auteurs ont souligné le consensus remarquable des sujets quant aux traits de personnalité attribués préférentiellement soit aux hommes soit aux femmes. Quand on sait les difficultés rencontrées par les psychologues pour établir de façon scientifique certaines différences comportementales entre les sujets des deux sexes (Maccoby et Jacklin, 1974), il est clair que les opinions communes à ce sujet relèvent quasi totalement de la rumeur, qu'on le croit parce qu'on l'a entendu dire, et qu'on est encouragé à le redire par l'approbation que l'on rencontre.

■ Toutefois, ce type de mécanisme n'est sans doute pas le seul à assurer l'apparition, le développement et la consolidation des schémas cognitifs liés au sexe. Il est vrai aussi par ailleurs qu'il existe des différences très manifestes dans les positions sociales occupées par les personnes des deux sexes, et qu'à ce titre appliquer un schéma de genre tant aux personnes qu'aux situations permet assez fréquemment une identification convenable des acteurs et une anticipation adéquate des éventualités.

Ce deuxième mode d'acquisition du schéma de genre diffère du précédent à

plusieurs égards, et en particulier en ce que le contenu du schéma ainsi acquis dépend de l'environnement social particulier dont le sujet a l'expérience. On pourrait faire remarquer que ceci est vrai également du mécanisme précédent, puisque différents milieux sociaux peuvent entretenir des opinions variées sur ce qui fait la différence entre les hommes et les femmes. Sans nier du tout cette variabilité des opinions, nous sommes portés à penser que l'ensemble des situations sociales observées par un individu, étant par nature limité, est davantage variable d'un individu à l'autre que ne le sont les opinions auxquelles il a été exposé (en tout cas, pour ce qui est des opinions relatives à la différence des sexes).

Que les schémas cognitifs soient déterminés par le type de situations sociales auxquelles le sujet a été exposé, l'une de nous a pu le montrer, en ce qui concerne la représentation des relations dans la famille. On a pu mettre en évidence que la composition de la famille d'origine a des effets sur les significations relationnelles liées au sexe (La Haye et Sicot, 1983) et sur la valorisation différentielle des sexes (La Haye, 1986).

Dans le travail présenté ici, nous voudrions montrer que l'un des facteurs qui influent sur les situations sociales que le sujet connaît, et par conséquent sur le contenu du schéma de genre, est le sexe du sujet lui-même. Parce que les hommes et les femmes n'occupent pas les mêmes positions dans la société, parce que ces positions sont non seulement différentes mais hiérarchisées, parce que les positions assignées aux femmes sont davantage définies par leur rapport à celles assignées aux hommes, que le contraire, hommes et femmes n'ont pas le même point de vue sur les rapports qu'ils établissent entre eux, rapports qui constituent leur différence. Et parce qu'ils n'ont pas le même point de vue, ils ne se représentent pas cette différence de la même façon — ce qui constitue entre eux une différence de plus. Cette hétérogénéité des schémas de genre selon le sexe du sujet fait l'objet du présent travail.

Ce sont de grands adolescents qui forment notre population d'étude. Plusieurs raisons convergent pour faire de cette tranche d'âge l'une des plus pertinentes pour l'étude des schémas de genre. D'une part, la préoccupation intense des jeunes de cet âge vis-à-vis de la question de leur identité, et particulièrement le souci qu'ils ont d'affirmer leur identité sexuée, permet d'être assuré que les problèmes sur lesquels nous travaillons ne sont pas indifférents pour la population étudiée. D'autre part, on entend si fréquemment prétendre que les idées traditionnelles, en matière de rôles masculin et féminin, n'ont plus cours parmi les jeunes, qu'il est toujours utile d'examiner comment fonctionne la dichotomie homme/femme, chez ces jeunes à qui les uns prêtent une liberté de pensée et d'action séduisante mais probablement imaginaire, et les autres, une confusion des genres inquiétante et non moins imaginaire.

MÉTHODE

Les résultats que nous présentons ici ont été obtenus à l'occasion d'une recherche plus générale sur les jugements de ressemblance entre les personnes (La Haye et Askevis, à paraître). Le choix de la méthode a donc été principalement déterminé par les objectifs de cette autre recherche. Mais, sans que cela ait été notre objectif principal, cette méthode a permis de mettre en évidence un fort contraste entre les schémas de

genre manifestés par les filles et les garçons. Il nous a donc paru intéressant d'analyser pour lui-même cet aspect des données et de le présenter isolément.

La méthode consistait à demander aux sujets de dresser, en privé, une liste de huit personnes de sa connaissance, chaque personne correspondant à une définition imposée (voir texte de la consigne en annexe). Les huit définitions résultaient du croisement de trois critères dichotomiques :

- la bonne/moins bonne entente du sujet avec la personne considérée;
- l'appartenance/non-appartenance de la personne à la famille du sujet;
- la relation d'autorité/égalité entre la personne et le sujet (autorité exercée sur le sujet et non par lui).

Le premier critère (que nous appellerons par la suite « évaluation ») a été retenu parce que, dans tous les travaux sur la perception d'autrui, une dimension de ce type apparaît comme celle qui pèse le plus lourd dans les jugements interpersonnels. Les deux autres critères ont été retenus parce qu'ils nous ont paru figurer parmi les dichotomies majeures qui organisent la vie relationnelle des adolescents.

La suite du questionnaire (dont il ne sera pas question ici) consistait en jugements de ressemblance et de différence entre les personnes dont on avait fait la liste. Ce n'est qu'à l'extrême fin du questionnaire que le sujet devait indiquer le sexe des personnes considérées. La liste elle-même n'était pas communiquée à l'expérimentateur. Nous n'avons pas d'autre information sur les personnes évoquées par les sujets, que leur sexe, et bien entendu, par définition, leur conformité aux critères imposés.

Cette information suffit toutefois à voir apparaître, tant pour chaque sujet que pour l'ensemble de la population, un « schéma de genre », qui se définit comme le degré de coïncidence entre la dichotomie homme/femme et les trois autres dichotomies selon les critères imposés : évaluation, appartenance à la famille, autorité.

SUJETS

Les sujets étaient des élèves de lycées, scolarisés en classes de seconde et de première, interrogés collectivement et par écrit, pendant une heure de cours. Après élimination des réponses incomplètes, on compte 365 filles et 274 garçons.

HYPOTHÈSES

1 / *Hypothèses relatives à l'effet du sexe du sujet*

Hypothèse A₁

Les représentations des personnes du même sexe que le sujet sont plus disponibles que celles des personnes de l'autre sexe. Parmi les huit personnes choisies par un sujet donné, il devrait donc y avoir le plus souvent une majorité de personnes de même sexe que

le sujet. Cette hypothèse s'appuie principalement sur la théorie de Martin et Halverson (1981) qui pose que, dans la dichotomie « mon propre sexe »/« l'autre sexe », l'ensemble des caractéristiques relatives au sexe du sujet s'organise en un schéma plus riche en contenu et mieux structuré que celles relatives à l'autre sexe. C'est là une conséquence du besoin d'élaborer une représentation claire et bien organisée de soi-même. Par suite, tout ce qui est marqué de la caractéristique « mon propre sexe » est mieux connu, plus familier, plus aisément évocable, que ce qui est marqué comme « l'autre sexe ».

Hypothèse A₂

La théorie de Martin et Halverson a été critiquée par Hurtig et Pichevin (1985) qui lui reprochent de faire abstraction de la hiérarchisation sociale des sexes. Les caractéristiques associées au sexe masculin (qu'elles soient de l'ordre du statut ou de l'ordre de la personnalité) sont en effet globalement plus valorisées que celles associées au sexe féminin. Il devrait donc être plus difficile chez les femmes que chez les hommes de lier représentation de soi et représentation de son propre sexe, et par conséquent l'inégale disponibilité des schémas relatifs à l'un et l'autre sexe serait plus marquée chez les hommes.

Dans notre dispositif, ce correctif à l'hypothèse de Martin et Halverson se traduirait par le fait que la tendance à évoquer plus fréquemment des personnes de son propre sexe serait plus forte chez les garçons que chez les filles.

2 / Hypothèses relatives à l'effet des modalités de relation

Sur le rapport entre les modalités de relation et le sexe des personnes évoquées, nos hypothèses étaient surtout exploratoires. Comme nous l'avons dit plus haut, l'objectif principal de la recherche était ailleurs, et, sur le problème qui nous occupe ici, notre dispositif constituait seulement une occasion d'observation. Les hypothèses étaient néanmoins les suivantes.

Hypothèses B

Les personnes désignées comme « s'entendant bien avec le sujet » sont plus souvent du même sexe que le sujet que les personnes désignées comme « s'entendant moins bien ».

Cette hypothèse est à distinguer de l'hypothèse A₁, bien qu'elle lui soit partiellement liée. L'hypothèse A₁ concerne la disponibilité des représentations, l'hypothèse B concerne la connotation affective des relations établies avec autrui. Dans ce domaine, le sexe des personnes a des effets divergents selon les modalités de relation. Dans la grande majorité des situations, la similitude de sexe a le même effet que toute autre similitude : elle favorise l'établissement de relations positives, tant parce qu'elle entraîne avec elle toute sorte de similitudes réelles dans les histoires personnelles et les acquisitions de rôles, que parce que, indépendamment des similitudes réelles qui peuvent être faibles, elle induit chez les partenaires une présomption de similitude, un sentiment d'appartenance au même groupe, qui facilite l'interaction. Ces effets de la similitude, réelle ou présumée, sont assez connus pour que nous ne nous y attardions pas (Byrne, 1971; Moreland et Zajonc, 1982). Pour ce qui est de la similitude des sexes, nous pensons qu'il existe en outre une prescription sociale de ségrégation, qui s'exerce très tôt chez les enfants. Hurtig (1975) observe que, dans la période de 4 à 7 ans, il y a 3 à 4 fois plus de relations entre deux enfants de même sexe qu'entre un garçon et un fille. Nous sommes convaincus qu'un travail analogue, procédant par observation des interactions entre adultes, met-

trait en évidence la même ségrégation. Or, on sait depuis Zajonc (1968) que plus un sujet est mis fréquemment en présence d'un objet (personne humaine ou objet physique) plus cet objet lui est agréable.

Plusieurs mécanismes convergent donc pour faire en sorte que les personnes « avec qui on s'entend bien » soient plus souvent du même sexe que celles « avec qui on s'entend moins bien ». Mais, en écrivant plus haut que cela s'applique « dans la grande majorité des situations », nous mettions évidemment à part les cas où la motivation sexuelle est en jeu. Dans quelle mesure la motivation sexuelle est-elle susceptible d'inverser les effets des mécanismes ci-dessus, cela dépend de divers facteurs, en particulier de l'âge du sujet, du moment de sa vie psychosociale où il est parvenu, et des usages du milieu où il se trouve. Les grands adolescents que nous avons interrogés sont certainement à un âge et à un stade de l'existence où ils ressentent intensément le souci d'affirmer leur identité sexuelle par l'établissement de relations amoureuses avec l'autre sexe. Toutefois, la prescription de ségrégation à laquelle nous faisons allusion tout à l'heure ne disparaît pas pour autant. Il en résulte que, même à cet âge où l'établissement de liens amoureux est socialement approuvé (que cela s'accompagne ou non de permissivité sexuelle) la recherche de tels liens ne s'exprime que dans un petit nombre de relations, intensément investies. Dans un questionnaire comme le nôtre, qui justement ne mesure pas l'intensité des investissements mais seulement la répartition des sexes parmi les personnes évoquées, l'effet de la similitude des sexes, analysé plus haut, devrait *a priori* peser plus lourd.

Hypothèse C

Les personnes ayant autorité sur le sujet sont plus souvent de sexe masculin que les personnes avec qui le sujet est à égalité. En formulant cette hypothèse, nous pensions que les sujets exprimeraient ainsi le stéréotype culturel selon lequel les fonctions d'autorité conviennent mieux aux hommes. On verra plus loin que cette hypothèse n'était pas exacte.

Hypothèse D

Les personnes extérieures à la famille sont plus souvent de même sexe que le sujet, comparées aux personnes appartenant à sa famille.

Les familles étant des ensembles de dimension relativement faible, le fait de trouver quatre personnes correspondant à quatre définitions différentes était déjà une tâche relativement ardue, qui ne laissait guère au sujet de latitude de choix quant au sexe des personnes. L'hypothèse A₁ nous semblait donc devoir jouer plus fortement à l'extérieur de la famille qu'à l'intérieur de celle-ci.

3 / Hypothèse E : interaction entre les effets précédents

Cette dernière hypothèse, bien que faiblement définie, était en fait la plus importante à nos yeux. Elle pose que le contenu du schéma de genre n'est pas identique chez les filles et chez les garçons et donc qu'on observera des *interactions* entre la variable « sexe du sujet » et les variables « modalités de relation » dans leurs effets sur la répartition des sexes parmi les personnes évoquées. Si les résultats confirment cette hypothèse, cela implique que la dichotomie homme/femme n'est pas liée aux mêmes significations chez les filles et chez les garçons.

RÉSULTATS

1 / Effet du sexe du sujet

Considérons d'abord l'ensemble des huit choix de personnes opérés par nos sujets. Quelle est la répartition des sexes parmi les huit personnes choisies? Le tableau 1 montre que cette répartition dépend très fortement du sexe des sujets (nombre moyen de personnes de sexe masculin = 5,08 chez les garçons; même indice = 3,2 chez les filles; $z = 18,431$, $p < .0001$).

TABLEAU 1. — Effet du sexe du sujet

		0	1	2	3	4	5	6	7	8	
Sujets	Filles	: 3	: 24	: 83	: 113	: 87	: 42	: 9	: 3	: 1	
	Garçons	: 0	: 0	: 7	: 22	: 53	: 94	: 61	: 31	: 6	
		$m_{filles} = 3,2$					$m_{garçons} = 5,08$				
		$z = 18,4$					p très inférieur à .001				

Chez les filles comme chez les garçons, une majorité de sujets choisit une majorité de personnes de même sexe qu'eux. Les représentations des personnes de même sexe que le sujet sont plus disponibles que celles de personnes de l'autre sexe.

Cette disposition à évoquer majoritairement des personnes du même sexe que soi est-elle également forte chez les sujets des deux sexes? La lecture du tableau 2 montre que non. Cette modalité de réponse rassemble 70 % des garçons mais seulement 61 % des filles. L'écart n'est pas considérable mais très significatif (comparaison effectuée sur les distributions présentées au tableau 1, mais en inversant l'échelle pour les filles; nombre de personnes de même sexe que le sujet, chez les garçons $m = 5,08$; chez les

TABLEAU 2. — Effet du sexe du sujet

		0-1	2-3	4	5-6	7-8	
Sujets	Filles	: 1,1%	: 14%	: 23,8%	: 53,7%	: 7,4%	
	Garçons	: 0	: 10,6%	: 19,3%	: 56,6%	: 13,5%	
		$m_{filles} = 4,8$			$m_{garçons} = 5,08$		
		$z = 2,794$			$p = .003$		

filles $m = 4,8$; $z = 2,794$, $p = .003$). Notre hypothèse A_2 est donc vérifiée elle aussi : l'évocation des personnes de l'autre sexe apparaît plus difficile pour les garçons que pour les filles — en tout cas moins fréquente.

Notons que cette différence tient principalement à la plus grande rareté, chez les filles, des patterns de réponse comportant 7 ou 8 personnes de même sexe que le sujet — c'est-à-dire une seule personne de l'autre sexe ou pas du tout. Pour des sujets qui répondent de cette façon, la notion de « schéma de genre » tend à se vider de toute signification, ou à prendre une signification paradoxale, du moins dans le cadre de ce questionnaire. En effet, si un schéma de genre est une structure cognitive qui organise un ensemble de significations selon une dichotomie masculin/féminin, cette notion n'est opératoire que si les deux termes de la dichotomie sont représentés; dans le cas contraire, le « schéma » en question ne sert plus guère qu'à différencier ce qui est représentable de ce qui ne l'est pas. Or, un tel mode de réponse, où l'autre sexe tend à prendre la place de « ce qui n'est pas représentable » (encore une fois, dans les limites de ce questionnaire), est nettement plus fréquent chez les garçons (13,5 %) que chez les filles (7,4 %).

2 / Effet de l'évaluation

Le tableau 3 montre que, chez les filles comme chez les garçons, les personnes avec qui le sujet s'entend bien sont plus souvent de même sexe que lui que les personnes avec qui il s'entend moins bien. L'hypothèse B est donc confirmée.

TABLEAU 3. — Effet de l'évaluation

	Nombre de personnes de même sexe que le sujet					
	Sujets filles			Sujets garçons		
	0-1	2	3-4	0-1	2	3-4
Bonne entente	49 (13,4%)	124 (34%)	192 (52,6%)	38 (13,9%)	74 (27%)	162 (59%)
Moins bonne entente	74 (20,3%)	140 (38,4%)	151 (41,4%)	42 (15,3%)	102 (37,2%)	130 (47,4%)

Chi 2 = 10,952

p = 0,004

Chi 2 = 8,161

p = 0,017

3 / Effet de l'autorité

Le tableau 4 montre que notre hypothèse C était erronée. Le contraste entre personnes ayant autorité/à égalité avec le sujet ne coïncide pas avec le contraste homme/femme mais avec le contraste même sexe/autre sexe. Les personnes avec qui le sujet est à égalité sont majoritairement choisies de même sexe que celui-ci. Filles et garçons ont sur ce point exactement la même attitude de réponse. Parmi les personnes ayant autorité sur le sujet, la répartition des sexes est sensiblement moins déséquilibrée. Mais, sur ce dernier point, filles et garçons diffèrent considérablement. La comparaison

TABLEAU 4. — *Effet de l'autorité*

	Nombre de personnes de même sexe que le sujet					
	Sujets filles			Sujets garçons		
	0-1	2	3-4	0-1	2	3-4
Autorité	89 (24,4%)	152 (41,6%)	124 (34%)	40 (14,6%)	94 (34,3%)	140 (51,1%)
Egalité	42 (11,5%)	97 (26,6%)	226 (61,9%)	29 (10,6%)	80 (29,2%)	165 (60,2%)

Chi 2 = 58,737

p < 10⁻⁴

Chi 2 = 4,929

p = 0,085

autorité/égalité n'est pas significative chez les garçons, elle l'est extrêmement, avec un écart d'une ampleur considérable chez les filles.

Il en résulte le paradoxe suivant : bien que les garçons soient plus nombreux que les filles à associer autorité et sexe masculin, ils sont beaucoup moins susceptibles qu'elles de percevoir la différence homme/femme comme liée aux différences de statut hiérarchique. Nous avons là une première confirmation de l'hypothèse E : le contenu du schéma de genre est clairement différent chez les filles et chez les garçons.

4 | *Effet de l'appartenance à la famille*

Le tableau 5 montre que l'hypothèse D est vérifiée. Les personnes de même sexe que le sujet sont plus nombreuses parmi les « extérieurs à la famille » que parmi les membres de celle-ci. Il montre en outre que l'hypothèse E est vraie ici aussi. La différence entre membres et non-membres de la famille du sujet est de faible ampleur, juste significative chez les filles; elle est au contraire très large et extrêmement significative chez les garçons. Ce phénomène permet de formuler de façon plus précise l'hypothèse A₂,

TABLEAU 5. — *Effet de l'appartenance à la famille*

	Nombre de personnes de même sexe que le sujet					
	Sujets filles			Sujets garçons		
	0-1	2	3-4	0-1	2	3-4
Membres de la famille	56 (15,3%)	156 (42,7%)	153 (41,9%)	61 (22,3%)	115 (42%)	98 (35,8%)
Extérieurs à la famille	48 (13,2%)	130 (35,6%)	187 (51,2%)	24 (8,8%)	55 (20,1%)	195 (71,2%)

Chi 2 = 6,379

p = 0,041

Chi 2 = 69,395

p < 10⁻⁴

démontrée plus haut. Nous avons déjà vu que, chez les sujets des deux sexes, les représentations des personnes du même sexe sont plus disponibles que les représentations des personnes de l'autre sexe (hypothèse A_1). Nous avons vu aussi que cette inégale disponibilité est plus accusée chez les garçons (hypothèse A_2). Toutefois, pour que cette inégalité soit repérable, il faut que le sujet dispose d'un stock de représentations assez large pour y puiser un maximum de personnes de même sexe et correspondant en même temps aux définitions imposées. Tant que l'on cantonne le sujet aux personnes de sa propre famille, les limites naturelles du stock rendent improbable la centration exclusive sur les représentants de son propre sexe. Les modalités de réponse des filles et des garçons ne diffèrent pas sur ce point. Dès qu'on autorise le sujet à évoquer des personnes extérieures à sa famille, la proportion de personnes de même sexe que le sujet augmente chez les filles comme chez les garçons, mais dans une proportion bien plus considérable chez les garçons. Il en résulte que, pour les garçons, la différence homme/femme est associée, dans l'organisation subjective des représentations de personnes, à la différence milieu familial/monde extérieur, alors que, pour les filles, la coïncidence des deux classifications est beaucoup plus faible.

Dans quelle mesure peut-on estimer que le phénomène apparu dans les réponses à ce questionnaire exprime une différence plus générale dans les organisations cognitives des filles et des garçons? On aura remarqué en effet que les commentaires ci-dessus concernent assez étroitement la tâche que nous avons utilisée. Nous présumons toutefois que les particularités de cette tâche ont été l'occasion de mettre en évidence des traits assez généraux des schémas sociaux des adolescents. Il n'est pas douteux en effet que l'opposition entre le milieu familial et les milieux extérieurs à celui-ci (milieu scolaire, groupes de pairs) est l'une des dichotomies les plus prégnantes qui structurent l'existence des adolescents. Il est certain également que l'une des particularités du milieu familial est d'instaurer entre ses membres un haut degré de... familiarité sans que les partenaires aient à le décider ni le vouloir, parfois même en dépit de la répugnance de l'un ou de l'autre. Notre questionnaire met en évidence que cette caractéristique très générale du milieu familial a une conséquence importante sur l'organisation du schéma de genre : c'est que, pour les sujets qui présentent une forte concentration sur les représentations des personnes de leur propre sexe, la famille est un milieu « à part », distincte du reste du monde par le fait que la ségrégation des sexes y est moins impérative qu'ailleurs, parfois le seul contexte dont ils (elles) puissent extraire des figures de l'autre sexe aisément évocables. Et, comme les garçons sont plus nombreux que les filles à être ainsi centrés sur la représentation de leur propre sexe, ce sont principalement eux, les garçons, qui sont amenés à percevoir le monde extérieur comme « masculin » et l'intérieur de la famille comme « féminin », conformément à une composante traditionnelle des rôles sociaux liés au sexe.

Pour résumer l'ensemble des résultats, il nous semble que nous avons clairement établi l'hétérogénéité des schémas de genre élaborés par les filles, d'une part; les garçons, de l'autre. Certains aspects sont communs aux sujets des deux sexes : il s'agit de la plus grande disponibilité des représentations des personnes de même sexe, et de leur plus fréquente évocation en tant que « personnes avec qui on s'entend bien ». Mais l'inégale disponibilité des représentations des deux sexes est plus accentuée chez les garçons, et la dichotomie homme/femme n'est pas liée aux mêmes catégorisations sociales chez les uns et les autres. Pour les filles, cette dichotomie corrèle principalement avec la différence hiérarchique, opposant ceux avec qui on est à égalité (majoritairement des femmes) et ceux qui vous commandent (plus également répartis entre les deux sexes). Pour les garçons, la même dichotomie corrèle principalement avec le contraste entre

l'intérieur et l'extérieur de la famille : dans le monde ouvert de l'extérieur, les hommes sont libres de se fréquenter exclusivement entre hommes ou presque, tandis que dans le monde clos de la famille les bénéfices de l'intimité se paient d'un inévitable mélange des genres.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bem (S. L.), Gender-schema theory : A cognitive account of sex-typing, *Psychological Review*, 1981, 88, 354-364.
- Byrne (D.), *The Attraction Paradigm*, New York, Academic Press, 1971.
- Culp (R. E.), Cook (A. S.), Housley (P. C.), A comparison of observed and reported adult-infant interactions : effects of perceived sex, *Sex Roles*, 1983, 9 (4).
- Hurtig (M.-C.), Relations à deux entre jeunes enfants, garçons et filles de 4 à 7 ans, *Journal de Psychologie*, 1975, 72, 331-352.
- Hurtig (M.-C.), Pichevin (M.-F.), La variable sexe en psychologie : donné ou construct?, *Cahiers de Psychologie cognitive*, 1985, 5, 187-228.
- Hurtig (M.-C.), Pichevin (M.-F.) (eds.), *La différence des sexes. Questions de psychologie*, Paris, Tierce, 1986.
- Kuhn (D.), Nash (S.), Bruken (L.), Sex role concepts of two- and three-years-old, *Child Development*, 1978, 49, 445-451.
- La Haye (A.-M. de), Mixité de la fratrie et valorisation différentielle des sexes, *Enfance*, 1986 (1), 75-89.
- La Haye (A.-M. de), Askevis (M.), *L'asymétrie des catégorisations selon l'évaluation et le pouvoir (à paraître)*.
- La Haye (A.-M. de), Sicot (D.), Position dans la fratrie et représentation des relations dans la famille, *Recherches de psychologie sociale*, 1983, 5, 125-144.
- Lézine (I.), Robin (M.), Cortial (C.), Observations sur le couple mère-enfant au cours des premières expériences alimentaires, *La Psychiatrie de l'Enfant*, 1975, 18, 75-147.
- Maccoby (E. E.), Jacklin (C. N.), *The Psychology of Sex Differences*, Stanford, Calif., Stanford University Press, 1974.
- Martin (C. L.), Halverson (C. F.), A schematic processing model of sex typing and stereotyping in children, *Child Development*, 1981, 52, 1119-1134.
- Moreland (R. L.), Zajonc (R. B.), Exposure effects in person perception : familiarity, similarity and attraction, *Journal of Experimental Social Psychology*, 1982, 18, 395-415.
- Skrypnek (B. J.), Snyder (M.), On the self-perpetuating nature of stereotypes about women and men, *Journal of Experimental Social Psychology*, 1982, 18, 277-291.
- Zajonc (R. B.), Attitudinal effects of mere exposure, *Journal of Personality and Social Psychology*, 1968, 9 (Monograph), 1-27.

ANNEXE

Consigne

CAHIER D'INSTRUCTIONS

(à lire attentivement et à conserver après la fin de l'expérience)

Pour répondre à ce questionnaire, nous allons vous demander de dresser une liste de personnes. Chacune des personnes devra correspondre à la définition que nous vous donnerons. Il faut que ce soient des personnes existant réellement (pas des personnages imaginaires), et il faut que vous soyez réellement en relation avec chacune d'elles. Inscrivez leurs noms dans les cases numérotées de la troisième page (huit noms différents). Nous vous rappelons que ce cahier n'est pas destiné à être rendu.

Les quatre premiers numéros correspondent à des *personnes de votre famille*. Prenez « famille » au sens le plus large, c'est-à-dire non seulement vos parents, frères et sœurs, mais aussi vos

grands-parents, oncles et tantes, cousins et cousines, etc. Evitez toutefois de choisir des enfants beaucoup plus jeunes que vous : ne prenez personne en dessous de douze ans.

S'il vous est *tout à fait impossible* de trouver dans votre famille quelqu'un qui corresponde à l'une des définitions ci-dessous, vous pouvez à la rigueur choisir une personne qui n'appartient pas à votre famille. Précisez sur la feuille de réponse (en première page) que tel numéro n'appartient pas à votre famille.

- N° 1 : Une personne qui a autorité sur vous, et avec qui vous vous entendez bien. « Avoir autorité » signifie que cette personne est, par rapport à vous, dans une position qui lui donne le droit de vous commander.
 N° 2 : Une personne qui a autorité sur vous, et avec qui vous ne vous entendez pas très bien.
 N° 3 : Une personne avec qui vous êtes à égalité, et avec qui vous vous entendez bien.
 N° 4 : Une personne avec qui vous êtes à égalité, et avec qui vous ne vous entendez pas très bien.

Les quatre numéros suivants correspondent au contraire à des personnes qui n'appartiennent pas à votre famille.

- N° 5 : Une personne qui a autorité sur vous, et avec qui vous vous entendez bien.
 N° 6 : Une personne qui a autorité sur vous, et avec qui vous ne vous entendez pas très bien.
 N° 7 : Une personne avec qui vous êtes à égalité, et avec qui vous vous entendez bien.
 N° 8 : Une personne avec qui vous êtes à égalité, et avec qui vous ne vous entendez pas très bien.

1

2

3

4

5

6

7

8

Veillez maintenant prendre votre feuille de réponses. Vous y trouverez des groupes de trois chiffres. Reportez-vous à votre liste pour voir à quelles personnes ces chiffres correspondent. Demandez-vous ensuite quelles sont, parmi ces trois personnes, les deux qui se ressemblent le plus entre elles.

Entourez alors le numéro de la troisième, c'est-à-dire entourez le numéro de la personne qui ressemble le moins aux deux autres. Faites ainsi pour tous les groupes de trois chiffres.

Ayez l'amabilité de répondre *entièrement* à ce questionnaire, en ne négligeant aucun groupe de trois chiffres, car le traitement informatisé nous oblige à éliminer les questionnaires incomplets. N'oubliez pas les questions complémentaires qui se trouvent *au verso de la feuille de réponse*.

FEUILLE DE RÉPONSE
(à rendre)

Les personnes n°s 1 à 4 appartiennent-elles à votre famille (répondez par oui ou par non)?

N° 1	N° 2	N° 3	N° 4
1-4-6	3-5-7	2-5-8	2-4-6
1-4-7	1-3-5	2-3-8	4-6-8
1-6-7	2-4-8	3-5-8	1-3-7
4-6-7	2-6-8	2-3-5	1-5-7

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

Nom de l'établissement Classe

Sexe de l'élève Age

Combien avez-vous de frères plus âgés que vous? Plus jeunes?

Combien avez-vous de sœurs plus âgées que vous? Plus jeunes?

Pour chaque numéro, indiquez le sexe de la personne correspondante (M ou F) :

N° 1 N° 2 N° 3 N° 4
 N° 5 N° 6 N° 7 N° 8